



Cristine Boutin n'est plus députée depuis 2007. C'est dommage, si elle l'était encore, elle pourrait de nouveau brandir sa Bible dans l'hémicycle, comme elle le fit en 1998 lors des débats sur le pacs. Elle serait parfaitement raccord avec la majorité présidentielle. En effet, LREM vient de faire adopter, via un astucieux cavalier législatif dans la loi « pour un État au service d'une société de confiance », une disposition qui exclut les associations religieuses de la liste des lobbys obligés de se déclarer comme tels pour intervenir à l'Assemblée nationale. Pourquoi ce soudain traitement de faveur à destination des seuls lobbys culturels ? Ils œuvreraient pour le bien commun. Première bénéficiaire de cette mesure : l'Église catholique et ses multiples relais associatifs, y compris les plus agressifs et les plus moyenâgeux.

Du côté des start-uppers en marche, on vous expliquera bien sûr qu'en pratique cela ne change rien, et que les associations culturelles faisaient déjà du lobbying ouvertement. Dans ce cas, à quoi bon ? Pourquoi dépenser une énergie déjà sursollicitée par un agenda parlementaire chargé pour introduire en catimini un article de loi qui ne sert à rien ? De la part de députés qui n'ont que le « pragmatisme » et l'« efficacité » à la bouche, c'est un poil contradictoire...

En réalité, cela change tout. Considérer que des associations comme Civitas ou SOS Tout-

Petits ne sont pas des groupes d'intérêt particulier, tandis que des associations comme Greenpeace ou Amnesty le restent, cela dit tout de la vision que l'on a de la société et de ses priorités. C'est d'autant plus vrai en France, où le mot « lobby » écorche beaucoup d'oreilles, contrairement aux pays anglo-saxons. Pour LREM, les religions et leurs doctrines psychorigides serviraient donc davantage l'intérêt général que la défense de l'environnement ou des droits de l'homme...

Rien n'a filtré, a-t-on pu lire partout, de ce que se sont dit Emmanuel Macron et le pape François lors de leur long entretien à Rome. Assurément, ces deux-là n'ont pas dû se dire des choses bien désagréables. Comme le dit la chanson, quand un jésuite rencontre un autre

jésuite, ils se racontent des histoires de jésuites. Petit à petit, de discours devant la Conférence des évêques de France en discrets travaux parlementaires, on commence à entrevoir de plus en plus clairement à quoi ressemble la laïcité sauce Macron. On a intérêt à surveiller de près la révision de la Constitution qui se mitonne à l'Assemblée. Le mot « race » pourrait bien ne pas être le seul à disparaître de l'article 1. On a eu droit à la laïcité « ouverte », « inclusive », « apaisée »... Il faut s'attendre à voir émerger sous peu la laïcité baptisée. Et un crucifix à la place de Marianne, c'est pour quand ?

Gérard Biard

LA FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE EN MARCHÉ

